

# A LA CROISEE DE NOS CHEMINS

Samedi 29 et dimanche 30 septembre 2018.

LA COMMUNAUTE CHRETIENNE DES CINQ PAROISSES DE « LES BONS VILLERS »  
ACCUEILLE, SUSCITE LA RENCONTRE, PARTAGE ET APPROFONDIT SA FOI,  
SE MET AU SERVICE DES AUTRES ET DIFFUSE LES INFORMATIONS.

Cet hebdomadaire est distribué avec la feuille liturgique dominicale  
Il est envoyé par mail (format PDF) à tous ceux qui en font la demande  
Plus d'informations sur notre site [www.upgosselies.be](http://www.upgosselies.be)



**PRÊTRE RESPONSABLE** Abbé Jean-Bernard BRONCHART, ☎ 0484 147 882 ou 071 85 1008  
**TEMPS D'ACCUEIL** Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois, de 16 à 17 h, à l'église de Frasnes.  
**TEMPS D'ADORATION** Le 2<sup>ème</sup> dimanche du mois, de 16h30 à 17h30 à l'église de Wayaux  
**DEMANDE DE MESSE(S)** Thérésina Helguers (☎ 071 85 1905), Léon Paternotte (☎ 071 84 6189)  
**INSCRIPTION AU BAPTÊME DES ENFANTS** Charles Henrard (☎ 071 84 5061) Françoise d'Exelle (✉ dexelle@outlook.com)

## Nous l'en avons empêché, car il n'est pas de ceux qui nous suivent (Mc 9, 38)

La question du bien et du mal est au centre du discours religieux, comme de celui de la morale dite « non confessionnelle ». Avec le risque, pour ceux qui croient détenir « LA » vérité, de s'attribuer le monopole du bien... et aux « autres » celui du mal.

Les Apôtres tombent en plein dans le piège, avec ce lapsus (car on peut imaginer que c'en est un) de l'Apôtre Jean : le quidam dont on parle n'a pas le droit d'agir au nom de Jésus, « car il n'est pas de ceux qui nous suivent ». Le christianisme n'est pas encore né, et il est déjà considéré par certains comme propriété privée, non de Jésus lui-même, mais d'un petit groupe de ses disciples ; pour peu, ils en arriveraient à dire qu'il est plus important de suivre les Apôtres que Jésus lui-même. Mais

Jésus a vite fait de remettre les choses en place : lui, qui n'appartient à personne, si ce n'est au Père, ne se laisse pas enfermer dans une « école » quelconque.

Deux mille ans plus tard, ce récit n'a rien perdu de son actualité. Si l'Histoire a fait de nous, Chrétiens, les dépositaires du message de Jésus, il nous appartient d'en témoigner, sans en tirer de gloire ni de privilèges. Pour le reste, « l'Esprit souffle où il veut », comme nous le chantons parfois. Nous le chantons, mais le croyons-nous vraiment ? Il n'y a pas si longtemps que cela, des Chrétiens qui vivaient autrement leur foi se traitaient mutuellement d'hérétiques, et si bon nombre d'entre eux se sont assagis, certains pasteurs prêchent encore la haine plutôt que la fraternité.

## [...] amen, je vous le dis, il ne restera pas sans récompense. (Mc 9, 41)

La deuxième leçon à tirer de cet Evangile, c'est que le disciple de Jésus est appelé à faire le bien. La « morale » de Jésus n'est pas un ensemble d'interdits qu'il faudrait respecter sous peine de pécher.

La Loi de Jésus, comme celle de Moïse d'ailleurs, ne comporte que peu d'interdits, et pour le moins « basiques » : ne pas tuer, ne pas voler, ne pas prendre la femme (ou le mari) de son prochain... A part cela, Jésus ne définit pas le mal autrement que comme tout ce qui empêche de faire le bien.

Dans le *Confiteor*, que nous récitons parfois au début de la messe, nous reconnaissons avoir péché « en pensées, en

*paroles, par action et par omission* ». Personnellement, ce dernier point ne m'avait pas spécialement frappé, jusqu'à ce que j'en découvre la traduction faite par Robert Arcq pour la messe en Wallon : **tous les côps qui dji m'ai rastènu di fé du bén**. Voilà une belle définition du « péché par omission » et peut-être du péché tout court : rater volontairement une occasion de faire du bien

Exprimée ainsi, la Loi ouvre un espace de liberté et de créativité : dans une loi faite d'interdits, on ne peut faire mieux que ne pas faire ce qui est interdit ; mais si la loi demande de faire le bien, il est toujours possible de faire mieux...

Jean-Luc Detrez

### Samedi 6 octobre : Souper Porchetta au profit des bénéficiaires de la conférence Saint Vincent de Paul

A 19h00 à la salle paroissiale, rue Vanbeneden 5A, à Frasnes-lez-Gosselies. PAF: Adultes: 20 € - Enfants (< 12 ans): 15 €

Réservation et paiement obligatoire, par virement au compte BE35 1030 2606 0837

### Samedi 13 octobre : Repas de l'amitié - 17<sup>ème</sup> raclette valaisanne au profit de la salle paroissiale Saint-Nicolas

A 12h30 ou 18h30 à la salle paroissiale, rue Vanbeneden 5A, à Frasnes-lez-Gosselies. PAF: Adultes 22 € - Enfants 12 €

Réservation : par virement au compte BE54 0013 3831 8797 (indiquer nom, prénom, service, nombre d'adultes, nombre d'enfants) ou par téléphone (Germano 071/85.17.11, Lysianne 071/85.44.77, Jeanine B. 071/85.35.22, Marie-Paule 071/85.27.05, Jeannine M. 071/84.60.63, Jacqueline 071/85.27.73)

### Samedi 20 octobre, de 9h30 à 11h30 : Assemblée décanale à l'église de Liberchies

Matinée d'information et d'échanges avec le Vicaire Episcopal Jean-Pierre Lorette, en vue de la refondation de notre unité pastorale. Être en refondation c'est préparer l'avenir de l'Église dans notre société actuelle en mutation permanente. C'est un engagement de tous les chrétiens, pour rayonner le visage du Christ, chacun selon ses atouts. Ne dites pas : « Ce n'est pas pour moi ! ». Chacun peut apporter sa pierre...

## CELEBRATIONS ET INTENTIONS DE MESSES DANS LES-BONS-VILLERS

Attention : Vu l'absence de certains prêtres et la nécessité de prévoir des célébrations spéciales (jubilaires), l'horaire du mois de septembre sera encore un peu bousculé. Merci pour votre compréhension.

Date	Lieu	Heure	Intentions
Samedi 29 septembre	Villers-Perwin	18h00	Messe de remerciement
Dimanche 30 septembre	<b>Mellet</b>	<b>9h30</b>	<b>Messe pour les couples jubilaires, avec la participation des autorités communales</b>
Lundi 1 <sup>er</sup> octobre	Wayaux	18h45	« Prière-Pyjama », à l'intention des tout-petits et de leurs parents
Mardi 2 octobre	Frasnes (ND Banneux)	15h30	Messe avec les résidents du Home Notre-Dame de Banneux <i>Pas de messe à Villers (Home Corbisier) – Goûter des pensionnés</i>
2, 3 et 4 octobre	Rèves	8h00	Messe de semaine au presbytère
Samedi 6 octobre	<b>Buzet</b>	<b>15h45</b>	<b>Veillée - célébration (messe) animée par le groupe TOTEM</b> <i>Pas de messe d'autre messe du soir dans le doyenné</i>
Dimanche 7 octobre	Mellet	9h30	Célébration eucharistique
	Rèves (Chapelle Saint-Remi)	11h00	Fête de la Saint-Remi – temps de convivialité après la messe
Samedi 13 octobre	Villers-Perwin	18h00	Célébration eucharistique
Dimanche 14 octobre	Wayaux	9h30	Célébration eucharistique
	Rèves	11h00	Messe pour Chantal
Samedi 20 octobre	<b>Liberchies</b>	<b>9h30</b>	<b>Matinée d'information et d'échanges avec le Vicaire Episcopal J-P Lorette, en vue de la refondation de notre unité pastorale</b>
	Villers-Perwin	18h00	Célébration eucharistique
Dimanche 21 octobre	Mellet	9h30	Messe pour Philippe De Commet
	Frasnes-lez-Gosselies	11h00	Célébration eucharistique
Samedi 27 octobre	Villers-Perwin	18h00	Célébration eucharistique
Dimanche 28 octobre	Wayaux	9h30	Célébration eucharistique
	Rèves	11h00	Célébration eucharistique
Mercredi 31 octobre	Villers-Perwin	18h00	Fête de tous les saints
Jeudi 1 <sup>er</sup> novembre	Wayaux	9h30	Fête de tous les saints

Retrouvez le tableau ci-dessus (et d'autres informations utiles) sur [www.upgosselies.be](http://www.upgosselies.be), rubrique **Les-Bons-Villiers -> Messes**

Pour un aperçu de toutes les messes dominicales du Doyenné, voyez [www.upgosselies.be](http://www.upgosselies.be), rubrique **Célébrations -> Vue Globale**

### AUTRE(S) CELEBRATION(S) A NOTER DANS LE DOYENNE

Lieu	Date	Heure	
Buzet	Samedi 6 octobre	11h45	Accueil à la Fête du Doyenné - Fête de l'amitié
		12h00	Dîner « auberge espagnole » (chacun apporte un plat ou un dessert à partager)
		13h00	Ateliers divers (chacun devrait pouvoir assister à 2 ateliers au choix)
		15h45	Veillée - célébration (messe) animée par le groupe TOTEM

### PROCHAINS BAPTEMES (à 12h30, sauf mention contraire)

- **Gabrielle LENFANT** et **Lynn VAN BELLE**, dimanche 30 septembre à Frasnes (Chapelle Notre-Dame du Roux)
- **Lucy** et **Louÿs MATON CATTELIN**, dimanche 7 octobre à Mellet
- **Chloé VAN DROOGHENBROECK** et **Maëlia FRANC**, dimanche 14 octobre à Rèves
- **Elise COLLET**, dimanche 21 octobre à Mellet
- **Jules DENISTY** et **Louis MARIJSSE**, dimanche 28 octobre à Rèves.

### PROCHAINS MARIAGES

- **Alice DEHOUST** et **Jérémy DEBROUX**, vendredi 5 octobre (Frasnes-lez-Gosselies)

### PRIONS POUR NOS DEFUNTS

- M<sup>me</sup> **Blanche MERCIER**, V<sup>ve</sup> de M. Auguste HENRY (Funérailles à Mellet, mercredi 5 septembre)
- M<sup>me</sup> **Marie-Josèphe VAN RYCKEGHEM**, épse de M. Joseph DEBAR (Funérailles à Frasnes, mercredi 26 septembre à 11h)

### FÊTONS LES COUPLES JUBILAIRES

Mellet : dimanche 30 septembre

- **M. HARPIGNY Ernest & Mme FROMONT Nicole** - noces d'or
- **M. VANDENHENDE Philippe & Mme BENOÎT Anne-Marie** - noces d'or
- **M. GODFROID Peter & Mme HAESEVOETS Marie-Rose** - noces d'or
- **M. TORDEUR Guy & Mme DEBROUX Marie-Louise** - noces d'or
- **M. DE WINDT Auguste & Mme BRAHY Andrée** - noces de diamant

**La chorale inter-paroissiale est une réalité depuis ce mercredi 26 septembre**

Les répétitions ont lieu tous les 15 jours, le mercredi de 19h30 à 21h15, à la cure de Luttre.. Pierre Defossez et Christine Bihain vous accueillent avec beaucoup de joie pour un parcours musical riche et varié. Bienvenue à tous.

### Catéchèse

Les rencontres d'information et d'inscription pour la catéchèse ont eu lieu les 24, 26 et 28 septembre. Les parents qui n'ont pu s'y rendre peuvent encore contacter l'animatrice en pastorale ([voir site Internet, rubrique « contacts »](#)).